

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE 2025**

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	12 265	11 950	315	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	13 742	13 742		
	Autres immobilisations corporelles	71 124	61 180	9 945	2 122
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations	15		15	15
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE RÉGULARISATION	Autres immobilisations financières	499		499	499
	TOTAL (II)	97 645	86 871	10 774	2 636
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	30 240	13 442	16 797	26 296
COMPTES DE RÉGULARISATION	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	62 433		62 433	53 910
	Charges constatées d'avance	3 477		3 477	3 730
	Valeurs mobilières de placement	75 000		75 000	75 000
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	276 220		276 220	279 480
	TOTAL (III)	447 370	13 442	433 927	438 416
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	545 015	100 314	444 701	441 052
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			499		499
(2) dont créances à plus d'un an					

AVCI KEZIBAN

CENTRE SOCIAL MICHEL PACHE	Page : 2
----------------------------	----------

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	208 495	208 495
	Réserves pour projet de l'entité		
FONDS PROPRES	Autres		
	Report à nouveau	21 267	51 656
	Excédent ou déficit de l'exercice	1 051	(30 389)
	Total des fonds propres (situation nette)	230 814	229 763
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	230 814	229 763
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Provisions	Total des fonds reportés et dédiés		
	Provisions pour risques	57 202	65 014
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	57 202	65 014
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 989	12 818
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	89 870	80 545
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 719	29 959
	Autres dettes		
DETTES (1)	Produits constatés d'avance (1)	33 109	22 952
	Total des dettes	156 686	146 275
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		444 701	441 052
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 050,80	(30 389,01)
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		156 686	146 275
(2) Dont emprunts participatifs			

AVCIKEZIBAN

Compte de Résultat

1/2

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	8 157	8 319
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	320 705	315 573
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	245 338	240 826
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	42 345	6 909
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	2	125
Total des produits d'exploitation		616 547	571 752
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements	15 012	17 613
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	127 548	132 844
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	7 104	5 796
	Salaires	325 664	309 401
	Cotisations sociales	95 390	80 835
	Dotation aux amortissements et dépréciations	19 561	6 788
	Dotation aux provisions	27 804	26 913
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	19	9
Total des charges d'exploitation		618 103	580 199
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 557)	(8 447)

AVCI KEZIBAN

CENTRE SOCIAL MICHEL PACHE	Page : 4
----------------------------	----------

Compte de Résultat

2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 557)	(8 447)
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		2 607	
	Autres intérêts et produits assimilés			275
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Produits des immobilisations financières cédées			
Total des produits financiers			2 607	275
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières				
RESULTAT FINANCIER			2 607	275
RESULTAT COURANT avant impôts			1 051	(8 172)
	Produits exceptionnels			5 611
	Charges exceptionnelles			27 828
RESULTAT EXCEPTIONNEL				(22 217)
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			619 154	577 638
TOTAL DES CHARGES			618 103	608 027
EXCEDENT ou DEFICIT			1 051	(30 389)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature			121 364	102 513
Prestations en nature			64 916	61 129
Bénévolat				
TOTAL			186 280	163 642
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature			66 350	67 032
Mise à disposition gratuite de biens			55 014	35 481
Prestations			64 916	61 129
Personnel bénévole				
TOTAL			186 280	163 642

AVCI KEZIBAN

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de 444 701 euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de 619 154 euros
 - un total charges de 618 103 euros
 - dégage un résultat de 1 051 euros

L'exercice considéré :

- débute le 01/01/2025
- finit le 31/12/2025
- et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par les dirigeants du CENTRE SOCIAL MICHEL PACHE avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de Présentation des Comptes Annuels qui lui a été confiée.

L'objet du centre social conformément à ses statuts en se réfèrent à la Charte des Centres sociaux et socioculturels de France, le Centre social Michel Pache "entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en oeuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population du territoire"

A partir de l'analyse de son environnement et en adaptant sa pratique, le Centre social Michel Pache a pour objectifs de :

- améliorer la qualité de vie quotidienne de tous les habitants /tes Franchevillois/es en étant à l'écoute de leurs préoccupations ;
 - favoriser la rencontre des individus, des familles et des associations, leur donnant ainsi la possibilité de bénéficier d'activités éducatives et socioculturelles;
 - gérer, animer, promouvoir, soutenir et favoriser la création et le développement d'initiatives d'ordre social, familial, médico-social ou culturel dans la commune de Francheville;
 - faire entendre la parole des habitants/tes et de soutenir et promouvoir leur prise de responsabilité dans la vie sociale;
 - favoriser le débat sur tout sujet de société
- Pour cela le centre Michel Pache utilise, au mieux des intérêts de la collectivité et des usagers, les locaux mis conventionnellement à sa disposition par la municipalité, ou autres locaux.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par les dirigeants du CENTRE SOCIAL MICHEL PACHE avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de Présentation des Comptes Annuels qui lui a été confiée.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable général :

- Règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018
- Règlement ANC 2022-06 du 04 novembre 2022 pour les exercices ouverts à compter du 01 janvier 2025 de manière obligatoire et en intégralité
- Règlement ANC 2023-03 du 07 Juillet 2023 modifiant divers règlements à compter du 01 janvier 2025
- Règlement de la Caisse d'allocation familiale

AVCI KEZIBAN

Annexe au Bilan

Suite à application de l'ANC 2022-06 à compter du 01 janvier 2025, les impacts du changement de réglementation comptable principaux sont les suivants :

- Charges et produits exceptionnels directement liés à un événement majeur et inhabituel, toutes les opérations habituelles antérieurement en exceptionnelles ont été affectées en charge et produits d'exploitation
 - Suppression des transferts de charges figurant dans le compte de résultat avec l'inscription directe dans le compte initial par nature concerné sauf pour les remboursements en compensation des charges du personnel ainsi que les refacturations diverses et indemnités d'assurance affectés dans des comptes spécifiques dédiés par nature de charges.
 - Quote part des subventions d'investissement affectées antérieurement en compte exceptionnel rattachée à compter de 2025 dans les comptes dédiés aux subventions d'exploitation.
- Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
 - indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Faits marquants / Evénements postérieurs à la clôture

- Subvention complémentaire de la Ville de FRANCHEVILLE de 20 000 Euros, pour la seule année 2025 et non reconductible autour des actions en faveur de la jeunesse et la parentalité avec la condition de co-financements. Provision de la subvention de 20 000 Euros, action qui n'a pu être réalisée par l'absence du poste de référent jeunesse.
- Vacance du poste sur 12 mois d'animateur référent jeunesse, absence de prestation de service jeunesse CAF d'un montant de 12 851 Euros.
- Reprise provision pour risque Ressources humaines de :
 - * 11 500 euros qui a pris fin et dont la charge a été constatée pour la même somme dans les postes de charges du personnel
 - * 10 277 eurs en réajustement d'un risque suite à l'état d'avancement constaté au 31.12.2025

Les provisions pour risques subventions comprises sont de 43 361 Euros au 31.12.2025

2. Fiscalité

L'association tient compte de l'instruction du 15 septembre 1998, ce qui entraîne qu'elle n'est pas soumise à la fiscalité. Elle est soumise à l'impôt sur les sociétés sur la partie assujettie de ses produits financiers.

3. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue d'utilisation

- Logiciels	1 à 3 ans
- Installations agencements aménagements	4 à 8 ans
- Matériel de transport	5 à 8 ans
- Matériel d'activités et outillage	3 à 5 ans
- Matériel de bureau informatique	2 à 5 ans
- Mobilier	3 à 5 ans

4. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

AVCIKEZIBAN

Annexe au Bilan

5. Valeurs mobilières de placement

les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon le plan comptable général à la valeur d'acquisition dont les frais annexes.

6. Engagements de départ à la retraite

L'association a opté pour la comptabilisation au passif du bilan des engagements de départ à la retraite. L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans et tenant compte des éléments suivants :

- paramètre propre à chacun des salariés de l'association (âge à la clôture, ancienneté, salaire brut annuel)
- données spécifiques à l'association conformément à la convention collective

La somme ainsi obtenue, majorée des charges patronales, est estimée au 31.12.2025 à 7 804.36 Euros. Ces engagements ne sont pas couverts par une assurance spécifique. Une dotation a été constatée sur l'exercice pour 7 804.36 Euros et une reprise sur provisions de 13 840.11 Euros.

7. Honoraires du Commissaire aux comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes : 6 511.20 Euros

Autres Honoraires : Néant

8. Charges et Produits exceptionnels

Néant au titre de 2025

9. Rémunération des Cadres dirigeants

Le montant total des rémunérations pour l'exercice 2025 des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association, composés uniquement de membres bénévoles du Conseil d'Administration est de 0 €.

10. Contributions volontaires en nature

10.1 Mises à disposition par la Municipalité de FRANCHEVILLE au titre de 2025 sont les suivantes

Elles s'élèvent à 121 364 euros :

- Locaux et charges y afférents dont certains fluides :	63 081 Euros
- Personnel mis à disposition	55 014 Euros
- Entretien, assurance et maintenance des locaux	3 269 Euros

AVCIKEZIBAN

Annexe au Bilan

10.2 Bénévolat

A compter de 2025, le bénévolat est inscrit au pied du compte de résultat pour un montant de 64 916 Euros . En 2024 il s'élevait à 61 129 Euros

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice 2025 a fait l'objet d'une estimation des heures effectuées à hauteur de 4 000.50 heures soit par secteur :

- Enfance (CLAS et ALSH) avec la participation de 13 bénévoles représentant 498.50 heures
- Jeunesse (CLAS) avec la participation de 4 à 5 bénévoles représentant 253.50 heures
- Loisirs adultes (ateliers écritures, anglais coutures, balades, randonnées, arts et soi) avec la participation de 8 bénévoles pour un total de 895 heures

- Actions parentalité avec la participation de 1 bénévole représentant 93 heures
- Actions accès au droit (asl, delf, transport solidaire, navette séniors pause marché, écrivain public, permanences numériques, ateliers numériques) pour un total de 796 heures

- Convivialité (table d'hôtes, pause marché) avec la participation de 8 bénévoles représentant 451.50 heures
- Actions initiatives habitants (troc tes fringues) représentant 230 heures de bénévolat
- Action bien se nourrir (paniers verts, les mercredis de l'alimentation) avec une dizaine de bénévoles représentant 295.50 heures
- Animation du territoire (fête interassociative, fête de quartier, animation marché) pour un total de 57 heures
- Renfort administratif auprès de la direction d'une bénévole à hauteur de 30 heures

- Préparation et participation à l'organisation des 50 ans du Centre social (animation, aujourd'hui et demain, Histoire du centre social, les 50 ans plénières, archivage et journées des bénévoles) pour un total de 400,50 heures.

Soit un total d'activités régulières pour 3 513 heures et 487.50 heures de participation ponctuelles soit un nombre d'heures total 4000.50 heures.

La valorisation du bénévolat d'activités de 4 000.50 heures en 2025 avec la participation de 80 bénévoles au taux horaire SMIC de 12.02 euros chargé au taux moyen de 35 % s'élève à 64 916.11 euros toutes charges comprises soit 2.20 ETP

11. Effectifs présents au 31 décembre 2025 en ETP moyen

ETP en 2025 de 09 contre 11 en 2024 hors contrat aidé et apprenti

AVCI KEZIBAN

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	11 845		420			12 265
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 845		420			12 265
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	13 742					13 742
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	32 456					32 456
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	35 035		10 286		6 652	38 668
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		81 233		10 286		6 652	84 866
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DES TINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations	15					15
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	499					499
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	514					514
TOTAL		93 591		10 706		6 652	97 645

AVCI KEZIBAN

CENTRE SOCIAL MICHEL PACHE	Page : 10
----------------------------	-----------

Amortissements

			Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
						Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Autres				11 845	105		11 950
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				11 845	105		11 950
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre							
	sur sol d'autrui							
	instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels				13 742			13 742
	Autres Instal., agencement, aménagement divers							
	Matériel de transport				32 456			32 456
Matériel de bureau, mobilier				32 913	2 463	6 652	28 724	
Emballages récupérables et divers								
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					79 111	2 463	6 652	74 922
TOTAL					90 956	2 568	6 652	86 871

AVCIKEZIBAN

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	13 840	7 804	13 840	7 804
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	51 174	20 000	21 777	49 397
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	65 014	27 804	35 617	57 202
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	3 178	16 993	6 728	3 178
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 178	16 993	6 728	13 442
TOTAL GENERAL		68 192	44 797	42 345	70 644
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			44 797	42 345	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

AVCI KEZIBAN

CENTRE SOCIAL MICHEL PACHE	Page : 12
----------------------------	-----------

Concours publics et subventions

31/12/2025	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation			228 000	15 391	1 947	245 338
Subventions d'investissement						
TOTAL			228 000	15 391	1 947	245 338

--

AVCI KEZIBAN

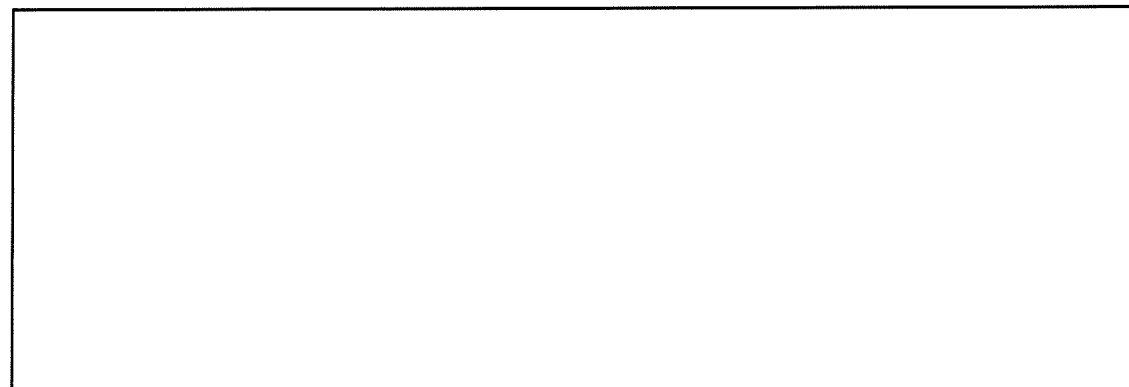
Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
METROPOLE Subvention fonctionnement		22 000	
VILLE DE VILLEFRANCHE Complément bonus territo		43 841	
VILLE DE VILLEFRANCHE Subvention fonctionnem		142 159	
VILLE DE VILLEFRANCHE Subv. Complement jeuness		20 000	
CAF DU RHONE Subv. fonctionnement globale		9 012	
CAF Du RHONE Subv. affectées actions - projets		6 379	
CARSAT AURACS subventions projets seniors		1 947	
Totalisation		245 338	

AVCI KEZIBAN

Créances

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	499	499	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	30 240	30 240	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	276	276	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	600	600	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	58 189	58 189	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	3 368	3 368	
	Charges constatées d'avances	3 477	3 477	
TOTAL DES CREANCES		96 649	96 649	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				



AVCI KEZIBAN

Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	15 989	15 989		
	Personnel et comptes rattachés	54 091	54 091		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 103	27 103		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 676	8 676		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	17 719	17 719		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	33 109	33 109		
	TOTAL DES DETTES	156 686	156 686		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

--	--	--	--	--	--

AVCI KEZIBAN

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		59 129
Autres créances		59 129
Ps caf clsh bel air et aubier	8 582	
Ps caf animation globale	24 794	
Ps caf perisco	6 110	
Ps caf acf	8 295	
Caf clas	5 682	
Caf reaap	1 050	
Caf subvention de fonctionnement	2 704	
Auracs autres subventions	973	
Divers comptes débiteurs, ppts à recevoir	940	

AVCI KEZIBAN

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		74 812
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 684
Fact.non parv. -frss	4 684	
Dettes fiscales et sociales		70 127
Indemnités journalières de ss	30	
Prov.conges payes	34 450	
Indemnités précarité	9 336	
Indemnités à verser	150	
Pers autres ch.a payer	5 150	
Prov heures suppl a payer	4 976	
Charges sur indem précarité	974	
Prov. congés payés	11 706	
.org.soc.-ch.à payer-	60	
Charges sociales prime de prec	1 803	
Charges sur heures supp a paye	1 493	

AVCI KEZIBAN

Variation des Fonds Propres

Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	208 495				208 495
Autres réserves					
Report à nouveau	51 656	(30 389)			21 267
Excédent ou déficit de l'exercice	(30 389)	30 389	1 051		1 051
Situation nette	229 763		1 051		230 814
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	229 763		1 051		230 814

AVCI KEZİBAN

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			3 477
COPIEUR LOCATION JANVIER	01/01/2026 31/12/2026	206	
IMPRESSION PLAQUETTE	01/01/2026 31/08/2026	1 394	
MAINTENANCE INFORMATIQUE	01/01/2026 30/06/2026	568	
HEBERGEMENT SAUVEGARDE SECURITE	01/01/2026 30/06/2026	1 309	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 477

AVCIKEZIBAN

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			33 109
ADHERENTS ATELIERS PARTICIPATIONS	01/01/2026 30/06/2026	27 622	
CLAS ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE	01/01/2026 30/06/2026	5 487	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			33 109

AVCIKEZIBAN

